

Réf: Dossier 337121

Avis de constitution

SOCIETE « AIRFAB »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 4 CITE SYNACASS
CI II VILLA 183, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/08/2024 reçus par Me KOUASSI Loukou Bertin, et enregistrés au CEPICI le 12/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIRFAB »

Objet : - Technologie de l'information.

Et généralement, toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et de nature à en favoriser le développement, notamment par voie de souscription ou achat de titres, ou de fusion ou alliance.

ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation par tous les moyens dans toutes les entreprises ou sociétés créés ou à créer.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 4 CITE SYNACASS
CI II VILLA 183, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle ASSI MYRIAM INGRID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08493 du 29/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50746/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

